



FIEF DE BEAUVAIS

Démarche participative

En partenariat avec

Communauté
d'Agglomération de
La Rochelle



Madame, Monsieur,

L'aménagement du Fief de Beauvais relève d'un enjeu stratégique pour le développement du territoire. Les sociétés Bouygues Immobilier, Crédit Mutuel Aménagement Foncier et l'Office Public de l'Habitat de l'Agglomération de La Rochelle se sont associés pour porter ce projet dans une démarche partenariale forte avec la Ville de Périgny où les ambitions du projet sont partagées.

A terme, ce quartier doit accueillir près de 450 logements à la typologie variée : maisons individuelles, logements intermédiaires, immeubles collectifs.

Collectivement, nous avons notamment souhaité engager une démarche de concertation afin d'impliquer les habitants et toutes les personnes intéressées par ce projet avec la volonté d'être à votre écoute pour enrichir la conception de ce nouveau quartier de Périgny.

La démarche de concertation doit permettre dans un premier temps, de partager les grandes orientations d'aménagement ; de susciter et de recueillir vos contributions, et d'enrichir les orientations d'aménagement en identifiant des points d'amélioration.

Nous vous souhaitons nombreux à vous impliquer dans cette démarche pour prendre part à la construction de ce futur quartier.

Les aménageurs



Nouveau quartier, logements diversifiés, espaces verts, liaisons douces, stationnements groupés ...

Le développement de notre territoire est confronté aujourd'hui, comme de nombreux espaces littoraux, à un déficit de logements en particulier pour les familles.

Le secteur du « Fief de Beauvais » constitue un des sites prioritaires permettant de conforter l'accueil des habitants au cœur de l'agglomération, à proximité des zones d'emplois et des services existants.

Il s'agit également d'inscrire cet aménagement dans une perspective de durabilité et de promouvoir une nouvelle forme de développement urbain moins consommateur d'espace, plus raisonné et citoyen.

Par ailleurs, notre volonté est de garantir l'intégration de ce futur lieu de vie dans la ville existante, le bien vivre ensemble étant notre préoccupation majeure.

Vous êtes de plus en plus nombreux à vouloir vous impliquer dans la vie de votre commune et notamment en matière d'urbanisme. La concertation qui débute aujourd'hui relève d'une ambition partagée avec les aménageurs.

Je vous invite donc vivement à apporter votre contribution, à exprimer vos attentes, et ainsi à accroître la qualité de ce projet collectif.

Marie LIGONNIERE, Maire de Périgny



Schéma d'orientations - les fondamentaux du projet

Paysage et végétalisation

- Traitement de lisières vertes en transition avec le secteur agricole au sud et la rue des Mouettes
- Valorisation du « déjà-là » : haies route d'Aytré et rue de la Vallée et mise en place d'une « grande traversière » plantée entre les rues G. Courbet et des Vanneaux
- Création de deux places-jardins en entrée du quartier, route d'Aytré et rue des Mouettes

Mobilité et déplacements

- P Regroupement du stationnement dans des « granges des mobilités » et sous préaux
- Minimisation des voies circulées, organisées « en quinconce » par rapport aux voies existantes
- Priorité aux mobilités douces et à la promenabilité du quartier

Îlots et habitat

- Urbanisation sous la forme de « quéreux », avec une mixité de forme d'habitat (maisons individuelles, logements collectifs...).
- Organisation des quéreux autour d'une placette commune - les « coeurs de quéreux »

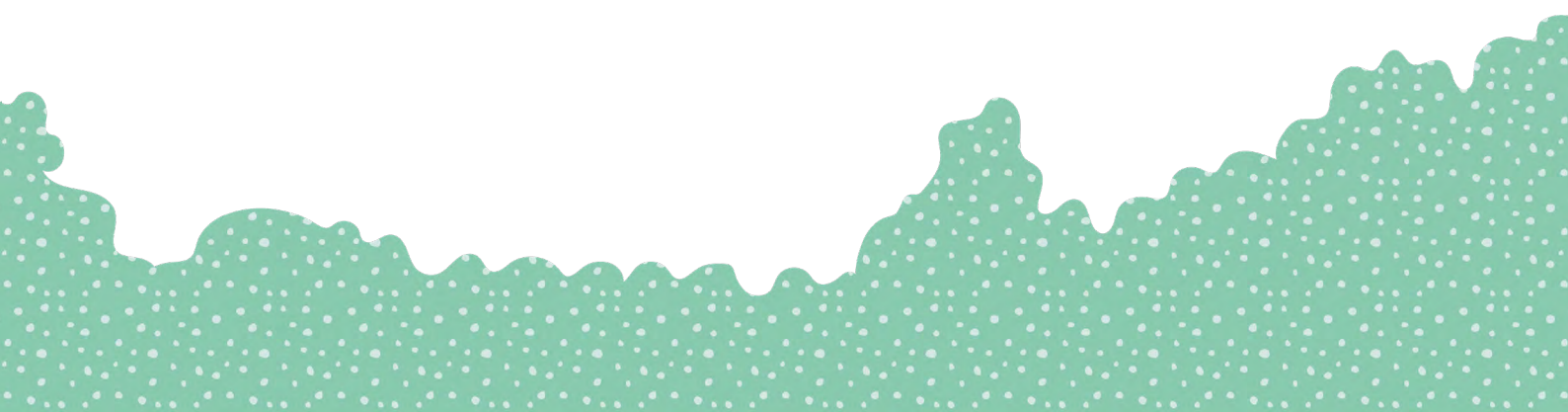
Les questions mises au débat

Nous vous proposons de répondre aux questions suivantes :

Quelles sont vos questions et vos attentes par rapport à ce nouveau quartier ?

Quels sont les atouts et les points d'amélioration du projet ?

Comment concrétiser la question du vivre ensemble demain autour de nouveaux usages ?



Cette démarche est ouverte aux habitantes et habitants de Périgny, et plus largement aux personnes intéressées par le projet.

Les prochains rendez-vous !

Des rencontres publiques seront organisées tout au long du projet pour vous informer et vous impliquer dans la démarche !

Dès l'automne 2023, 3 ateliers de concertation seront organisés sous la forme d'un groupe de travail. Il sera constitué au lancement de la concertation dans le cadre d'un appel à candidature.

Mercredi 4 octobre	Réunion publique de lancement pour présenter le projet et recueillir les candidats au groupe de travail
Vendredi 13 octobre	Permanence d'échanges pendant le marché
Mercredi 8 novembre	Atelier n°1 : présentation et enrichissements des orientations d'aménagement
Mercredi 22 novembre	Atelier n°2 : nouveaux usages à développer dans le quartier
Mercredi 29 novembre	Atelier n°3 : préparation de la restitution des propositions du groupe de travail
Date à définir	Réunion publique : synthèse de la première étape de concertation et présentation la seconde étape de la programmation des nouveaux usages sur le site

Cette première étape de concertation sera suivie au printemps 2024 d'ateliers de co-construction dans lesquels vous pourrez vous impliquer. Ces ateliers pourront prendre la forme d'actions de préfiguration sur le site Fief de Beauvais.

Les engagements des participants

Les participants s'engagent dans le cadre du mandat participatif à apporter leur connaissance et être force de propositions.

Pour le groupe de travail : participer aux 3 ateliers dans un esprit d'écoute et de dialogue afin de favoriser l'expression de tous les points de vue dans l'intérêt collectif.

Les engagements des aménageurs

Les aménageurs s'engagent à mettre à disposition au lancement de la démarche les éléments nécessaires à la bonne compréhension du projet et à la réalisation des ateliers ; prendre en compte les propositions des habitants pour enrichir la conception des aménagements ; analyser, faire la synthèse et formaliser un avis sur les propositions.

